Jacques Molay Grand Maître.

Templiers

Fondés en 1128 s'enrichirent bientôt au degré de puissance et de splendeur tels, que l'envie, la crainte & la cupidité qu'ils excitèrent, amenèrent leur destruction, leurs supplices et la confiscation de leur immense fortune. Vers l'an 1147 pendant les dernières années du regne de Louis le Gros, les Templiers fondèrent un établissement à Paris. Cette maison qui en 1793 servit de prison à Louis XVI, était le lieu où s'assemblaient en Chapitre, les Chevaliers de France d'Angleterre. D'abord était divisé comme un Etat separé qui avait ses Lois —

Louis IX pressé par une extrême pauvreté d'argent s'appropria d'abord de toute la dépouille des Juifs & bientôt il jeta les yeux sur la richesse colossale des Templiers, pour cela on les accusa d'avoir conspiré contre l'Etat & le 12 octob: 1307, On s'empara de Jacques Molay, leur Grand Maître, de leurs biens & de tous les Chevaliers qu'on put atteindre et on les fit expirer dans les plus affreux tourmens. Ainsi finit malheureusement cet Ordre si redouté des Turcs et qui avait rendu par leur bravoure, tant de Services aux Chrétiens opprimés par les Barbares. et fait respecter Jerusalem.

De tous les Chevaliers qui périrent dans le plus affreux tourmens aucun ne jeta le moindre cri, Jacques Molay fut brulé à petit feu et avant d'expirer il s'est écrié «Clément juge Cruel et inique je t'ajourne à comparaître dans quarante jours devant Dieu, ou effet quarante jours après ce Pape expira —

A Genève.

A Midolle 1838.